



11-09-2013 : LE MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ FÉDÉRÉ LA TUNISIE,
L'ALGERIE ET LE MAROC

AFRICANMANAGER

L'IMME EST UN PROJET D'HARMONISATION DES CADRES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES AINSI QUE DES STRUCTURES INDUSTRIELLES DE LA TUNISIE, DE L'ALGERIE ET DU MAROC, POUR CREER UN MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ. CES LEGISLATIONS ET CES INSTITUTIONS DEVRAIENT ÊTRE, PRÉALABLEMENT, COMPATIBLES AVEC LES STANDARDS EUROPÉENS EN LA MATIÈRE, EN VUE D'INTÉGRER LE MARCHÉ DE L'UNION EUROPÉENNE.

LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ (STEG) A ORGANISÉ, MERCREDI, SOUS LE PATRONAGE DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET CONJOINTEMENT AVEC MEDREG (MEDITERRANEAN ENERGY REGULATORS) ET L'UNION EUROPÉENNE, UN SEMINAIRE SOUS LE THÈME : «OUVERTURE DES MARCHÉS DE L'ÉLECTRICITÉ DANS LES TROIS PAYS : TUNISIE, ALGERIE, MAROC, DANS LE CADRE DU PROJET IMME».

IL S'AGIT DE DÉFINIR LES MÉCANISMES ADAPTÉS POUR ASSURER LA DOMICILIATION DE CES FORMATIONS AU NIVEAU DES PAYS BÉNÉFICIAIRES ET LA PÉRENNISATION DES ACTIVITÉS DE FORMATION AU NIVEAU RÉGIONAL.

INTERVENANT AU COURS DE LA SESSION SUR LA CRÉATION ET MISSION DES AUTORITÉS DE RÉGULATION DANS LA PHASE D'OUVERTURE À LA COMPÉTITION, BENJAMIN GALLEPE, SECRÉTAIRE DE MEDREG A INDICÉ QUE L'EFFICACITÉ DU MARCHÉ DÉPEND DE L'EFFICACITÉ DES INSTITUTIONS QUI L'ENCADRENT.

SELON LUI, LES MARCHÉS, Y COMPRIS CEUX DE L'ÉNERGIE NE PEUVENT PAS OPÉRER SANS PARTAGER LES MÊMES PRINCIPES JURIDIQUES, LES MÊMES DROITS DE PROPRIÉTÉ ET UN SYSTÈME CENTRALISÉ D'ÉCHANGES. ET POUR GARANTIR QUE LES TROIS PAYS PUISSENT S'APPROVISIONNER L'UN L'AUTRE, IL EST IMPORTANT DE

RESOUDRE LES PROBLEMES LIES A L'INTEGRATION DES CODES DE RESEAUX.

IL S'AGIT EGALEMENT DE L'EXTENSION DES FOURNITURES ET DES AUTRES RESPECTS DE LA GENERATION ET DE LA TRANSMISSION DE L'ENERGIE, DE L'EXTENSION DE L'INTEGRATION DES STANDARDS TECHNIQUES ET DE LA REGULATION QUI DEPENDRA DONC DE L'EXTENSION DE L'INTEGRATION REGIONALE...

EN CE QUI CONCERNE LA REORGANISATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE DANS LES PAYS DU MAGHREB, IL A AFFIRME QUE CEUX-CI ONT OPERE CERTAINS CHOIX QUI SONT COHERENTS AVEC LA LIBERATION DE LEUR MARCHÉ DE L'ELECTRICITE, MAIS DES ACTIONS DOIVENT ENCORE ETRE ACCOMPLIES AFIN DE LIBERALISER COMPLETEMENT LEUR MARCHÉ.

DE MEME, CHAQUE PAYS A DEJA IDENTIFIE DES CIBLES AMBITIEUSES EN DEFINISSANT LE PARTAGE DE L'ENERGIE DURABLE QUI FERA PARTIE DE SON MIX ENERGETIQUE. EN PLUS DES RESEAUX DE TRANSMISSION ET DISTRIBUTION SOLIDES, CES AMBITIONS POLITIQUES DIFFERENTES, MAIS DANS L'ENSEMBLE SIGNIFICATIVES, REQUIERENT DES MARCHES ELECTRIQUES OUVERTS POUR POUVOIR ATTEINDRE LES OBJECTIFS FIXES PAR LES TROIS PAYS, A-T-IL AJOUTE.

SELON MICHEL THOILIERE, PRESIDENT DE MEDREG, LA PLUPART DES MARCHES DU NORD DE LA MEDITERRANEE ONT A PRESENT INSTAURE DES ECHANGES D'ENERGIE AU NIVEAU NATIONAL OU REGIONAL. DE MEME, LES PAYS DU SUD DE LA MEDITERRANEE SE SONT ACTUELLEMENT ENGAGES A CREER UN MARCHÉ AVEC SUCCES NECESSITANT L'INTENSIFICATION DE L'INTEGRATION ET DE LA COOPERATION REGIONALES. LE LIEN EXISTANT ENTRE LES PAYS DU MAGHREB ET LES PAYS DU NORD DE LA MEDITERRANEE POURRAIT REPRESENTER UNE BASE SOLIDE DANS LE CONTEXTE ACTUEL.

IL CONVIENT DE RAPPELER QUE LE PROJET IMME A PROVOQUE UNE MEILLEURE PRISE DE CONSCIENCE DES ENJEUX DE L'INTEGRATION REGIONALE DES MARCHES DE L'ELECTRICITE, FAVORABLE AU DIALOGUE ENTRE LES PARTIES PRENANTES.

A TITRE DE RAPPEL, CE PROJET S'INSCRIT DANS LE CADRE DU PARTENARIAT EURO-MEDITERRANEEN INITIE PAR LE PROCESSUS DE BARCELONE (1995) ET PAR LE FORUM EURO-MEDITERRANEEN (1997), DONT L'OBJECTIF GENERAL EST LA CREATION D'UN ESPACE DE LIBRE-ECHANGE ENTRE LES PAYS MEDITERRANEENS ET L'UE. LES ACTIVITES

DU PROJET SONT AXEES SUR LE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DES MARCHES DE L'ELECTRICITE, LE RENFORCEMENT DES COMPETENCES (TECHNIQUES, TECHNOLOGIQUES, INDUSTRIELLES, REGLEMENTAIRES ET DE GESTION) VIA LA DISSEMINATION DES CONNAISSANCES IDOINES...